

# CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2021

Compte-rendu affiché

Le 10 Septembre 2021

\*\*\*\*\*

## 1- COMMANDES PASSÉES PAR DELEGATION

Monsieur le Maire présente les commandes et les décisions prises par délégation.

## 2- ASSAINISSEMENT

### a. Réduction des micropolluants : Groupement de commande

Le Conseil Municipal approuve la convention constitutive d'un groupement de commande avec la ville de la Ferté-Bernard au titre de l'étude diagnostic des micropolluants amont de la station d'épuration de La Ferté-Bernard, et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

## 3- EAU POTABLE – Création d'un SIVU : Demande de définition d'un périmètre

Le Conseil Municipal sollicite Monsieur le Préfet pour la définition du périmètre du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de production et distribution d'eau potable sur le territoire de Cherré-Au et La Ferté-Bernard.

## 4- PERSONNEL

### a. Emploi aidé PEC Temps Complet

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent technique en contrat PEC, à temps complet à partir du 07 septembre 2021, pour une durée maximum de 2 ans avec une prise en charge de l'état de 80% sur 30 heures.

### b. Organisation générale du Temps Partiel

*Question retirée de l'ordre du jour*

### c. Astreintes du personnel des Services Techniques

*Question retirée de l'ordre du jour*

### d. Remboursement de Frais de transport, repas et hébergement

En cas de déplacement pour les besoins du service à l'occasion d'une mission, d'une tournée, d'une formation ou d'intérim, l'agent bénéficie de la prise en charge des frais de transport, ainsi que du remboursement forfaitaire d'hébergement et des frais supplémentaires de repas.

Le Conseil Municipal décide de retenir le principe d'un remboursement des frais de transport sur la base d'une indemnité kilométrique forfaitaire, le principe d'un remboursement forfaitaire des frais d'hébergement, dans les conditions réglementaires présentées, le principe d'un remboursement aux frais réels des repas exposés à l'occasion des déplacements professionnels, dans la limite du plafond prévu pour le remboursement forfaitaire et de ne pas verser d'indemnité de repas ou d'hébergement lorsque l'agent est nourri ou logé gratuitement.

### e. Journée de Solidarité

*Question retirée de l'ordre du jour*

### f. Autorisation d'absence pour événements familiaux et de la vie courante

Les autorisations spéciales d'absence (ASA) permettent à l'agent de s'absenter de son service alors qu'il aurait dû exercer ses fonctions, lorsque les circonstances le justifient.

Le Conseil Municipal valide les autorisations d'absences pour événements familiaux et de la vie courante conformément à celles validées par le Comité Technique du Centre de Gestion.

### g. RIFSEEP

Le Conseil Municipal décide de rapporter la délibération n°2021-133 du 14 juin 2021 relative au régime indemnitaire et approuve le régime indemnitaire proposé suite aux observations de la Préfecture.

## 5- BÂTIMENTS COMMUNAUX

### a. Ravalements des Mairies, de l'Ecole de Cherré et de la Boucherie : Avenant n° 1

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 en plus-value à intervenir avec l'entreprise HAMROUNI DECORATION, pour un montant de 1 020,98 € H.T.

**b. Logement résidence Foucaud : Lancement de la consultation coordonnateur SPS et contrôleur Technique**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des bureaux d'études pour les missions de coordinateur SPS et contrôleur technique correspondants pour la réhabilitation du logement ayant subi un sinistre au printemps dernier.

**6- CHÂTEAU DU HAUT-BUISSON**

**a. Choix des entreprises**

Lot 1 – Echafaudages communs

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise LV TECH, mieux-disante, pour un montant de 32 740,00 € HT, et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette affaire.

Lot 3 – Charpente couverture zinguerie

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise CCB BRUNEAU, mieux-disante, pour un montant de 128 063,21 € HT, et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette affaire.

Lot 5 – Electricité

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise JCP ELEC, mieux-disante, pour un montant de 6 757,40 € HT.

**b. Maîtrise d'œuvre : Avenant n°1**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à intervenir avec l'agence d'architecture Atelier Architecture Urbanisme et Environnement, pour un montant de 22 480,00 € HT portant le montant provisoire de rémunération à 60 880,00 € HT.

**7- ENFANCE : Multi-accueil, convention d'objectif et de financement 2021 : Aide financière compensation aide exceptionnelle COVID**

Le Conseil Municipal approuve la convention d'objectifs et de financement 2021 pour une aide de fonctionnement en lien avec le COVID d'un montant de 26 082 € à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales.

**8- VOIRIE : Programme 2021, lancement de la consultation**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises, pour les travaux de voirie divers.

**9- AIRE DE JEUX : Terrain de sport de Cherreau et La Borde : Lancement de la consultation**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises, pour les travaux de modifications des aires de jeux du terrain de sport de Cherreau et de La Borde à Cherré.

**10- LOTISSEMENT RUE DES CHAÎNTRES : Lancement de la consultation de Maîtrise d'œuvre**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire de lancer la consultation pour retenir une équipe de Maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (Architecte – Géomètre) qui sera en charge des études relatives à l'aménagement du lotissement.

**11- MARCHÉ DE NOËL : Création du Marché**

Le Conseil Municipal approuve la création du Marché de Noël.

**12- FIBRE OPTIQUE – Convention d'autorisation de travaux et droit de passage : La Haie aux Biches**

Le Conseil Municipal approuve une convention d'autorisation de travaux, de droit d'usage et de droit de passage à intervenir avec SARTEL THD afin de réaliser les travaux d'installation d'équipements de communications électroniques.

**13- GAZ**

**a. Cherré : Compte-rendu annuel d'Activité 2020 GRDF**

Le compte-rendu d'activité est approuvé par le Conseil Municipal. Il est consultable au secrétariat de la Mairie.

**b. Cherreau : Compte-rendu annuel d'Activité 2020 GRDF**

Le compte-rendu d'activité est approuvé par le Conseil Municipal. Il est consultable au secrétariat de la Mairie.

### **c. Convention de raccordement de biométhane**

La société SAS METHABIOPERCHE développe un projet d'unité de production de biométhane sur la commune de CETON et souhaite injecter le biométhane ainsi produit dans le réseau de distribution de gaz.

Cette installation qui nécessite un raccordement au réseau et un renforcement de celui-ci requiert la signature d'une convention entre les communes de NOGENT-LE-ROU, CETON, LES ETILLEUX, SOUANCÉ-AU-PERCHE, CORMES, COURGENARD, THÉLIGNY et CHERRE-AU pour le périmètre desservi en gaz de CHERRE et GRDF.

Après s'être fait présenter les termes de la convention, le Conseil Municipal valide la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

### **d. Redevance d'occupation provisoire du domaine public**

Le Conseil Municipal instaure la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public pour les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz, ainsi que sur les canalisations particulières de gaz. Le montant de cette redevance est fixe au taux maximum le montant est revalorisé automatiquement chaque année par application de l'index ingénierie.

### **14- EOLIENNES – Information au Conseil Municipal sur l'arrêté d'autorisation environnemental**

Jannick NIEL informe le Conseil Municipal de la réception en Mairie le 23 août dernier, de l'Arrêté Préfectoral en date du 6 août 2021 valant autorisation environnementale au profit de la SASU ferme éoliennes Huisne et Braye pour l'installation d'un parc éolien. Cette information est transmise à l'ensemble du Conseil Municipal, conformément à l'article 181-44 du Code de l'Environnement. Un affichage a été réalisé en Mairie.

### **15- COMMUNICATIONS**

Prochains Conseils Municipaux :

- \* Le 11 Octobre 2021 à 19 h 30
- \* Le 8 Novembre 2021 à 19 h 30
- \* Le 6 Décembre 2021 à 19 h 30

\*\*\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,  
la séance publique est levée à 22h45.**